

Vivre et travailler dans un cadre agréable

Morat est sans doute l'une des plus jolies petites villes de Suisse, avec ses murailles bien conservées, ses nombreuses tours, son château, ses imposantes maisons bourgeoises, ses arcades et ses fontaines. Située dans un merveilleux paysage lacustre, avec le Mont-Vully en toile de fond, Morat est à la fois la porte d'entrée en Suisse romande et le trait d'union entre celle-ci et la Suisse alémanique. Aujourd'hui chef-lieu du district fribourgeois du Lac, cette ville est devenue, au fil de son histoire, un centre économique et culturel.

Par sa situation centrale, elle attire des entreprises artisanales et industrielles, tant dans les secteurs traditionnels que dans les secteurs d'avant-garde. Mais Morat n'est pas seulement artisanale et industrielle; elle est tout autant un centre d'attraction touristique incontournable. Qu'ils soient vacanciers ou touristes d'un jour, ses visiteurs peuvent profiter des richesses non seulement historiques, mais aussi culinaires de la ville dans de nombreux établissements, réputés loin à la ronde pour leur qualités gastronomiques.

La commune de Morat a l'intention de se développer d'une manière durable, et d'affirmer sa réputation de centre socioéconomique dynamique du canton de Fribourg et de la Région des Trois-Lacs. Possédant sa propre entreprise d'approvisionnement en énergie – l'entreprise IB-Murten (pour Industrielle Betriebe Murten) –, elle peut développer une stratégie énergétique qui n'est pas seulement basée sur la consommation d'énergie. En poursuivant une stratégie basée sur le long terme, IB-Murten sera capable d'approvisionner durablement en énergie, non seulement la commune de Morat, mais aussi toute la région.

Les projets phares de la politique énergétique

La commune de Morat

- s'est dotée d'une politique énergétique orientée vers des objectifs et s'engage à mettre en œuvre un programme de mesures dans les délais fixés ;
- assume son rôle de centre socioéconomique majeur et cherche à se développer de manière durable ;
- veut assurer un approvisionnement énergétique sûr et durable, et encourage une utilisation rationnelle et parcimonieuse de l'énergie ;
- couvre, depuis 2014, la totalité de ses besoins en électricité à partir d'énergies renouvelables, dont 25 % de courant vert certifié naturel.

En quelques chiffres

Commune : Morat
Canton : Fribourg
Nombre d'habitants : 6531
Superficie: 1363 km²
Internet : www.murten-morat.ch

Entrée dans le programme Cité de l'énergie : 2012
Première certification : 2015



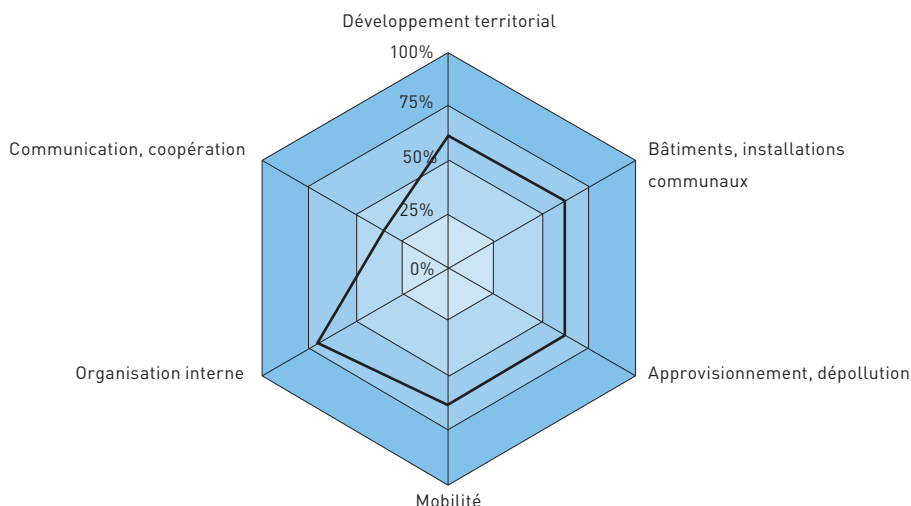


Faire connaître les résultats obtenus en matière d'énergie

« Qu'il est long, le chemin qui mène au label Cité de l'énergie ! Pourtant, ce n'est pas la volonté qui manque! Notre commune est décidée à utiliser l'énergie de manière durable, parcimonieuse et écologique. Nous sommes déjà engagés depuis longtemps dans divers domaines, tels que le renouvellement des installations de chauffage dans les bâtiments communaux, l'éclairage des rues ou la collecte séparée et le recyclage des déchets. Il a fallu mettre en œuvre une grande force de persuasion pour inciter les autorités politiques à faire connaître et reconnaître cet engagement à travers un label. Elles doutaient que ce soit utile et nécessaire de revenir sur les acquis, pour les vérifier, les mesurer et les communiquer. Mais oui ! Cela avait du sens ! Cela permet d'assurer la visibilité de l'engagement quotidien et de la sensibilité environnementale de toutes les citoyennes et de tous les citoyens de notre commune. Je suis très motivée à poursuivre ce cheminement vers plus de durabilité dans notre commune. »

Ursula Schneider Schüttel
Vice-présidente de la Ville de Morat

Taux de réalisation en 2015



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

Au cours des prochaines années, Morat a l'intention de :

- faire réaliser par la société IB-Murten un réseau de distribution de chaleur à distance à grande échelle ;
- poursuivre et terminer la rénovation de l'éclairage public et l'optimisation de son exploitation ;
- de doubler, d'ici à 2020, le taux d'énergies renouvelables produites localement dans la consommation d'énergie finale pour la production de chaleur, taux qui passera de 7 % (2007) à 14 %.

Personnes de contact à Morat

Stefan Portmann, tél.: 026 672 62 00
stefan.portmann@murten-morat.ch

Conseillère Cité de l'énergie

Marcel Gutschner, tél.: 026 494 00 30
marcel.gutschner@netenergy.ch

Plus d'informations

www.citedelenergie.ch/murten



european energy award

A quoi sert le label Cité de l'énergie ?

Le label Cité de l'énergie est une certification développée en Suisse et élargie au niveau européen (European Energy Award®). Le label récompense les communes qui ont mis en place une gestion de la qualité pour la mise en œuvre de la politique énergétique et environnementale. Il a été déployé dans le cadre du programme SuisseEnergie de la Confédération.

L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) favorise ainsi la mise en œuvre d'une politique nationale de l'énergie dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Avec le programme SuisseEnergie pour les communes, l'OFEN apporte son soutien de manière ciblée au niveau communal. Le label est propriété de l'Association Cité de l'énergie.